

RÈGLES & RÈGLEMENTS

2023

Concours Inter-Universitaire
de Débat de La Haye



Corax Foundation

The Hague, Netherlands

1. Organisation du Concours.....	4
1.1 Documents	4
1.2 Organisation du Concours.....	4
1.3 Coordination	5
1.4 Les étudiants organisateurs	5
1.5 Soutiens et Sponsors.....	5
1.6 Lieu de la compétition	5
1.7 Langue officielle	5
1.8 Vie privée et protection des données.....	6
1.9 Comité de Supervision	6
2. Eligibilité, Enregistrement et Participation	8
2.1 Eligibilité.....	8
2.2 Frais d'inscription.....	9
2.3 Membres de l'équipe	9
2.4 Sélection de l'équipe et nombre d'équipes participantes.....	10
3. Format du Concours.....	11
3.2 Phase de groupe & Phase éliminatoire.....	11
3.4 Règle de la non-participation.....	12
3.5 Equipes représentant les institutions des éditions passées	12
3.6 Allocation des matches et des sujets	13
3.7 Utilisation de documents	13
3.8 Format de Match	13
3.9 Le match de la finale	14
4. Evaluation & Scores	15
4.3 Jury	16
4.4 Période pour évaluer	16
4.5 Sanctions	16
4.6 Cas de forfait pour un match	17
4.7 Désaccords and plaintes	17
4.8 Règles de courtoisie	18
4.9 Connaissance des règles présentes	18
5. Tours en ligne.....	19

5.1 Plateformes en ligne	19
5.2 Publicité des sessions.....	19
5.3 Difficultés techniques et problèmes de connexion	20
6. Récompenses	21
6.1 Récompenses	21
6.2 Le Trophée du meilleur orateur ou de la meilleure oratrice	21
6.3 Crédits académiques.....	21
6.4 Divers	21
7. Assistance.....	22
7.1 Communication.....	22
7.2 Coach ou mentor	22
7.3 Réseau de coachs.....	22
7.4 Licence interne.....	23
7.5 Atelier de Débat	23
7.6 Matchs amicaux	23
7.7 Possibilité d'être publié (e)	23
8. Informations de contact.....	24

Préambule

Le Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye est une compétition organisée par la Fondation Corax (*Corax Foundation*) pour les équipes d'étudiants et étudiantes des universités participantes. Le Concours est un événement inspiré du tournoi anglophone organisé depuis 2015 à La Haye, aussi organisé depuis 2022 par la Fondation Corax. Le format initial du tournoi anglophone a été créé par Anna Maria Urbanova, Maria Clara Ayres Hernandes et Aurélien Lorange en 2015. Le Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye est soutenu officiellement par l'Institut Français et l'Ambassade de France aux Pays-Bas.

L'objectif principal du Concours est de stimuler l'intérêt des étudiants et développer leurs connaissances dans les domaines du droit, de la sciences politiques, les relations internationales et l'économie, tout en mettant en valeur leurs compétences en matière d'argumentation, et ainsi faciliter leur visibilité et le réseautage avec d'autres étudiants du monde entier, des employeurs et autres institutions académiques. Pendant le Concours, les étudiants montrent et améliorent leur compétence de communication orale, ainsi que leur sens de la compétition. Le but du Concours est de montrer les connaissances politico-juridico-économico-environnemento-sociétaux acquises pendant leurs études à toutes les personnes assistant aux matchs diffusés en ligne : employeurs et partenaires académiques potentiels (ainsi que les professeurs, amis et famille).

L'ambition à long terme du Concours est de devenir et rester une compétition francophone mondiale de très haute qualité ouverte à toutes les institutions d'éducation supérieure du monde, avec une phase pour le groupe mondial de 32 universités et des tours qualificatifs régionaux ou par zone géographique pour donner accès à des universités supplémentaires qui souhaiteraient y accéder chaque année. Ce Concours voudrait aussi aider au marketing, aux discussions pour de nouveaux partenariats entre institutions pour la recherche, les échanges, les évènements et tout élément d'internationalisation et de coopération entre les universités participantes.

Le Concours Inter-Universitaire commence en mars et se termine en juin de chaque année. Il est précédé de compétitions ou de sélections internes propres à chaque institution qui souhaite y participer. Les institutions sont libres de choisir le mode de sélection de l'équipe d'étudiants représentant leur institution, nommée pour le Concours Inter-Universitaire.

1. Organisation du Concours

Ces règles et règlements sont applicables pour 2e édition du Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye. Les règles et règlements sont revus chaque année et peuvent être soumis à des changements lors des éditions suivantes. Il est recommandé à tous les participants de se familiariser avec la version actuelle de cette édition comme texte de référence.

1.1 Documents

Tous les documents créés par les fondateurs du Concours pour le Concours, incluant et non limites aux Règles et règlements appartiennent à la Fondation Corax. Ces documents ne doivent pas être reproduits pour d'autres buts que de participer ou d'organiser le Concours, sans le consentement exprime clair et écrit des directeurs. En outre, tout le contenu numérique et les écrits potentiels soumis deviennent la propriété de la Fondation Corax et peut être republies qu'avec le consentement clairement exprime de la fondation.

1.2 Organisation du Concours

Le Concours est une compétition annuelle commençant en mars et se terminant en juin de chaque année. Chaque édition est précédée de compétitions ou autres formes de sélections internes dans chaque institution enregistrée pour participer. Les institutions sont libres de choisir la méthode de sélection pour l'équipe représentant leur institution. Elles sont aussi libres de demander une licence pour un concours interne.

En 2023, le Concours peut avoir deux phases :

- Interne (peut être avec une licence) concours dans le but de sélectionner l'équipe représentante.
- Le Concours inter-universitaire, (avec une phase de groupe et une phase éliminatoire).

Toutes les équipes enregistrées seront éligibles à participer au Concours 2023, a la condition de s'enregistrer parmi les 32 places disponibles.

Avec le consentement unanime de toutes les parties impliquées, par exemple le Comite de Supervision, les règles peuvent être amendées afin de garder l'esprit et la continuation de la compétition.

1.3 Coordination

La coordination et l'organisation du Concours est de la responsabilité de la Fondation Corax. La Fondation Corax a délégué la direction du Concours aux directeurs en charge et a l'équipe organisatrice dont ils sont membres. L'équipe organisatrice comprend des volontaires (professionnels et étudiants) et possède le mandat pour la gestion et la promotion du Concours au niveau inter-universitaire avec l'aide des partenaires de la fondation.

Les directeurs du Concours sont :

- Aurélien Lorange
- Anna Maria Urbanova

1.4 Les étudiants organisateurs

Les étudiants organisateurs ont un statut de volontaire et de stagiaire, ce qui dépend du recrutement. Ils sont recrutés par appel à candidature de la Fondation Corax sur le site de la Fondation ou LinkedIn. Selon les compétences et le niveau d'expérience les étudiants organisateurs peuvent soutenir l'organisation du Concours en rejoignant l'une des équipes suivantes : Equipe de rédaction, Equipe de Réseautage, Equipe de Communication. Les étudiants organisateurs peuvent aussi occuper le rôle de hôte et de gestionnaire du temps de parole pendant le match.

1.5 Soutiens et Sponsors

Le Concours est organisateur avec le soutien de professionnels, membres de facultés et étudiants organisateurs.

La liste des sponsors du Concours est disponible sur le site officiel de la Fondation Corax.

1.6 Lieu de la compétition

Pour les besoins du Concours, les plateformes Cisco WebEx ou Zoom sont utilisées pendant les tours. Lors de l'édition 2023, le Concours aura lieu en format hybride avec un Tour Final en personne à La Haye. Dans le cas de situation épidémiologique ou autres circonstances, les organisateurs se réservent le droit de changer pour un lieu plus adéquat.

1.7 Langue officielle

La langue officielle du concours est le français. Tous les documents, toutes les communications et tous les éléments de communication doivent être produits et présentés en français. Une traduction en langue anglaise peut être ajoutée à la communication en français si nécessaire. Le Concours consiste en des débats oraux uniquement.

1.8 Vie privée et protection des données

Le Concours est un événement à vertu éducative d'une durée de 4 mois, couvrant plusieurs fuseaux horaires de manière virtuelle. Pour ce besoin, certaines informations personnelles sont demandées.

La politique de protection des données est disponible sur le site officiel de la Fondation Corax.

Veuillez contacter l'équipe organisatrice si vous avez des questions ou des remarques par le formulaire disponible sur le site officiel de la Fondation Corax.

1.9 Comité de Supervision

1.9.1 Composition du Comité de Supervision

Le Comité de Supervision s'occupe de l'intégrité continue de l'organisation du Concours, de la qualité des thèmes, des contestations possibles et proposent un conseil en relation avec la croissance du Concours. Les décisions du Comité de Supervision n'ont pas de portée obligatoire, à l'exception d'une situation expliquée un peu plus loin dans ce document.

Le comité de supervision du Concours Inter-Universitaire de Débat de La Haye est composé de représentants des universités qui ont participé déjà une fois au concours et des organisateurs qui ont déjà participé au moins deux fois à l'organisation du concours. Les membres ne peuvent pas être des étudiants enregistrés dans l'une des équipes participantes au concours. En revanche, ils ou elles peuvent très bien être des anciens étudiants des universités participantes.

Les membres du comité de supervision invitent les universités participantes après une première participation à proposer le nom d'une personne qui devient membre du comité. Les membres du comité de supervision peuvent inviter les personnes ayant déjà organisé deux éditions du Concours, si le nombre des membres l'autorise, à devenir membre du comité.

Le nombre maximum des membres au comité est limité à 12 membres.

Lors de la 2^e année (2023), le comité est composé d'un représentant nommé par la Fondation Corax (chef(fe) du Comité de Supervision), d'un représentant de l'Institut Français des Pays-Bas et d'un représentant de l'Agence Universitaire de la Francophonie.

Les membres du Comité de Supervision pour l'édition 2024 seront choisis après le mois de juin 2022 parmi les personnes nommées par le ou la chef(fe) du comité. Afin d'assurer une croissance contrôlée de la compétition et de l'uniformité entre chaque édition du Concours, il est dans l'intérêt de la Fondation Corax et des fondateurs du Concours, que le ou la chef(fe) de comité soit nommée par la Fondation Corax.

Chaque décision au comité de supervision requiert un minimum de 60% des votes de tous les membres du comité présents au vote. Le ou la chef(fe) du comité de supervision possède un pouvoir de veto décisionnel.

Les membres du comité auront la charge de discuter le nouvel agenda et le format du concours si le nombre d'universités participantes dépasse 32 universités. Cela permettra de se transformer progressivement en un format de concours incorporant des tours qualificatifs régionaux.

1.9.2 Droits et obligation du Comite de Supervision

Le Conseil de Supervision peut prendre des décisions sur les litiges potentiels amenés par les participants du Concours. Comme le Concours consiste en 2 phases, ces décisions peuvent survenir de la manière suivante :

- Pendant la Phase de Groupe, la période pour informer le Comité de Supervision d'un litige est de 48 heures après la réception des résultats du match. Le Conseil de Supervision a jusqu'à une semaine après la fin de la phase de groupe ou 48 heures après s'être rencontré pour donner sa décision sur le litige.
- Pendant la Phase Eliminatoire, la période pour informer le Conseil de Supervision d'un litige potentiel est de 24 heures après la réception des résultats d'un match. Le Conseil de Supervision a 72 heures pour prendre une décision sur le litige après avoir été notifié de celui-ci. L'équipe organisatrice et le Conseil de Supervision se réservent le droit de modifier le processus lors du Tour Final.

Dans le cas où un membre du Comité de Supervision a un conflit d'intérêt avec l'une des parties à litige, ce membre ne doit pas participer au vote sur le litige. Chaque résolution par le Conseil de Supervision doit obtenir 60% des votes du Comité pour être approuvée. Le ou la chef(fe) du Comité de Supervision a un droit de veto.

Les membres peuvent discuter de l'agenda et du format du Concours dans le cas où le nombre d'universités participantes dépasse 32 et offrir un conseil à l'équipe organisatrice. Le Concours a une prédisposition à être transformé incorporant des tours qualificatifs régionaux.

2. Eligibilité, Enregistrement et Participation

2.1 Eligibilité

Pour qu'une équipe soit éligible à participer au Concours, chaque institution participante doit :

- soumettre le formulaire d'inscription no. 1 – enregistrement formel de l'université en tant que participant au Tournoi éd. 2023 et réservant ainsi une place à son équipe au plus tard le 18 décembre 2022 (« Date limite d'inscription n°1 »)
- soumettre le formulaire d'inscription no. 2 - nommer formellement des étudiants (min. 2, max. 3) pour représenter l'université dans le Tournoi au plus tard le 20 janvier 2023 (« Date limite d'inscription n° 2 »)
- nommer 2 juges ou fournir la preuve du paiement des frais administratifs au plus tard le 30 janvier 2023

L'équipe organisatrice fournira des informations à jour à tous les participants avant et pendant le déroulement du tournoi. Une fois toutes les étapes requises franchies, l'université et l'équipe nominée recevront la confirmation définitive de leur participation ainsi que l'invitation à la Cérémonie d'Ouverture et l'ordre du jour détaillé du Concours 2023.

Si une université s'inscrit alors que toutes les places disponibles ont déjà été remplies, l'équipe organisatrice informera la personne de contact concernée de la liste d'attente existante. S'il reste des places disponibles après janvier 2023, les universités sur la liste d'attente seront les premières à se voir offrir les places disponibles.

Chaque année, 16 places seront réservées aux 16 meilleures universités de l'édition précédente (déterminées par le classement des équipes participantes). Ces places seront réservées au minimum un mois avant la fin de la Date Limite d'Inscription no. 1. Dans l'édition 2023, c'est le 18 novembre 2022.

Dans l'édition 2023, le tournoi permet à un nombre limité d'universités participantes. Les places disponibles seront mises à la disposition des établissements qui auront rempli les deux formulaires avant la date limite d'inscription ou avant l'épuisement des places disponibles, selon la première éventualité. Une invitation à participer au concours, lancée par l'équipe organisatrice, ne garantit pas une place dans le Concours.

Chaque institution ne peut nommer qu'une seule équipe, quel que soit le nombre de facultés ou de départements qu'elle compte. Le nombre d'équipes participantes équivaut au nombre d'universités participantes. Une dérogation peut s'appliquer en cas de confirmation écrite par les Directeurs du Concours.

Toutes les étapes d'inscription doivent être complétées, sinon l'équipe pourrait ne pas être en mesure de participer au Concours. Après l'achèvement du processus d'inscription, l'équipe organisatrice publiera, avant le début du Concours, la liste complète des universités participantes.

2.2 Frais d'inscription

Afin de participer au Concours inter-universitaire de débat de La Haye 2023, trois étapes d'inscription doivent être effectuées :

- (i) inscription de l'équipe,
- (ii) la nomination des participants, et
- (iii) paiement des frais d'inscription (ou nomination d'au moins 2 juges potentiels).

Les frais d'inscription pour le Concours 2023 sont fixés à 350 EUR maximum. Les instructions de paiement seront fournies après l'achèvement de la 2e étape d'inscription - c'est-à-dire. désignation des participants.

Les frais d'inscription doivent être payés avant le 30 janvier 2023 pour pouvoir participer au Concours, sauf dérogation accordée ou accord écrit spécifique de l'équipe organisatrice pour une date ultérieure. Les instructions de paiement seront fournies après l'achèvement de la 2e étape d'inscription - c'est-à-dire. la désignation des participants.

Chaque équipe inscrite a la possibilité de demander l'exonération des frais d'inscription en choisissant l'alternative aux frais d'inscription. Cela doit être fait avant le paiement des frais d'inscription. Cette dispense est accordée lorsque l'équipe nomme au moins 2 juges potentiels. Les membres du corps professoral, les anciens élèves ou le réseau externe des institutions participantes peuvent être nommés juges potentiels, donc avec un minimum de formation de niveau Master (ou son équivalent national). L'équipe organisatrice informera toujours l'équipe de l'exonération des frais d'inscription par écrit après avoir confirmé la disponibilité des juges nommés.

La nomination de juge(s) n'implique pas automatiquement l'exonération des frais d'inscription, sauf confirmation expresse par écrit de l'équipe organisatrice via le canal de courrier électronique officiel.

Si une équipe paie les frais d'inscription et se retire avant le 1er février 2023, les frais seront intégralement remboursés, moins les frais bancaires encourus. Les frais d'inscription ne seront pas remboursés pour les équipes abandonnant après le 1er février 2023.

2.3 Membres de l'équipe

Tous les étudiants, qui répondent aux critères suivants, sont éligibles pour participer et être nommés par l'institution ou la faculté de droit participante avant la date limite annoncée par les organisateurs du tournoi :

- L'étudiant doit être inscrit dans l'université représentée tout au long de sa participation au Concours.
- L'étudiant doit être inscrit dans un programme de droit ou dans un programme qui inclut le droit dans son cursus.
- L'élève ne doit pas avoir participé aux éditions précédentes du Concours.
- L'étudiant ne peut pas faire partie de l'équipe organisatrice en tant qu'étudiant organisateur.

Les équipes doivent soumettre une preuve d'inscription de leurs membres à l'équipe organisatrice par e-mail à competitions@coraxfoundation.com.

Les équipes ne peuvent pas inclure d'anciens élèves ou d'anciens participants autrement qu'en qualité d'entraîneur ou de conseiller.

2.4 Sélection de l'équipe et nombre d'équipes participantes

Chaque institution participante est libre de choisir la méthode de sélection interne dont le résultat est une équipe de 2 à 3 étudiants éligibles à participer au Concours.

Les équipes doivent être composées de minimum deux et maximum trois étudiants. Dans le cas de deux membres, un membre sera responsable de deux rôles pendant le débat. La délégation des rôles au sein de l'équipe est laissée à la discrétion des équipes.

3. Format du Concours

3.1 Général

A cause de la situation épidémiologique, la quasi-totalité des matchs ont lieu en ligne par vidéo conférence. Tous les matchs officiels sont diffusés en ligne et publiés. Les participants sont aussi informés à l'avance de cet aspect.

Chaque jour de match se tient au moins 10 jours après le précédent. La raison est de donner suffisamment de temps disponible pour l'annonce des résultats du jour de match précédent et d'informer les équipes du sujet du match suivant. Les sujets sont annoncés minimum 7 jours calendaires avant chaque match. Un tableau des scores mis-à-jour sera publié pour toutes les universités et le public après chaque tour complet avec tous les résultats (qui peut être partagé sur les réseaux sociaux, sites et intranet).

3.2 Phase de groupe & Phase éliminatoire

Le Concours Inter-Universitaire comprend la phase de groupe et la phase éliminatoire.

Lors de la phase de groupe, chaque match gagné est récompensé par 3 points. Chaque match avec un score d'égalité est récompensé d'1 point pour chaque équipe. Chaque match perdu est récompensé par 0 point. Seules les deux meilleures équipes peuvent passer au prochain tour après la phase de groupe. Les équipes avec un score total égal, afin de déterminer quelle équipe passe au tour suivant, voici les éléments à prendre en compte successivement :

- Le plus grand nombre de points ;
- S'il y a une égalité, le score total le plus élevé de chaque équipe pour tous les matchs joués dans le groupe, accumulation de tous les scores donnés par chaque juge à chaque match ;
- S'il y a encore une égalité, le vainqueur de chaque match direct qui a eu lieu entre les équipes qui ont une égalité pendant la phase de groupe, c'est-à-dire uniquement les matchs entre les équipes concernées par l'égalité ;
- S'il y a encore une égalité, les organisateurs tirent au sort entre les deux équipes sont en parfaite égalité.

S'il y a moins d'une équipe éligible pour continuer depuis un groupe, l'équipe avec la moyenne de score la plus élevée de la Phase de Groupe qui n'a pu se qualifiée se verra offrir une place.

Après les 3 ou 4 tours de match dans le groupe (en fonction du nombre d'équipes dans le groupe), les équipes qualifiées passent à la phase d'éliminatoire. A partir de cette phase, aux 1/8 de finale, l'équipe ayant le score le plus élevé d'un match passe au tour suivant.

3.3 Matchs de classement après élimination

Des matchs de classement après élimination peuvent être proposés et organisés par l'équipe organisatrice du Concours en addition du match de la finale et du match pour la 3^e place.

3.4 Règle de la non-participation

En cas de notification de non-participation (au moins 7 jours avant le match) :

Si une équipe décide de ne plus participer au Concours et en informe les organisateurs au moins une semaine avant le match de la phase éliminatoire, il sera possible pour les organisateurs de proposer à l'équipe en attente ou vaincue au tour précédent de participer à la suite du Concours, à la place de cette même équipe.

Si une équipe se retire de la compétition moins de 7 jours avant son prochain match, la place sera perdue et son équipe adverse se qualifiera pour le prochain match par défaut. Ainsi, si une équipe se retire du Tournoi moins de 7 jours avant son prochain match, ou si aucun remplaçant n'est disponible, l'autre équipe devra :

- se voir attribuer la moyenne des scores de leurs matches précédents en cas d'impossibilité de remaniement des matches (en phase de groupes), ou
- passer directement à l'étape suivante en cas d'indisponibilité d'une équipe de remplacement (en phase éliminatoire).

Si une équipe se retire du match de la phase de groupes, elle recevra 0 en termes de points disponibles et l'autre équipe devra :

- se voir attribuer le score moyen de leurs autres matches qui ont eu lieu (dans la phase de groupes), ou
- passer directement à l'étape suivante en cas d'indisponibilité d'une équipe de remplacement (phase éliminatoire).

3.5 Equipes représentant les institutions des éditions passées

L'équipe représentant l'institution gagnante de l'édition précédente est la Tête de série numéro 1 de l'édition suivante du Concours. L'édition représentant l'institution finaliste de l'édition précédente du Tournoi est la Tête de série numéro 2 de l'édition suivante du Concours. La Tête de série 3 est l'équipe représentant l'institution qui a atteint la 3e place de l'édition précédente. La Tête de série 4 est l'équipe représentant l'institution qui a atteint la 4e place de l'édition précédente.

La Tête de série numéro 1 et la Tête de série numéro 2 ne peuvent pas être dans la même partie du tableau lors de la phase de groupes pour éviter que les deux équipes ne se rencontrent avant les 1/4 de finale et pour avoir des chances de qualification équilibrées pour les autres équipes dans la même partie du tableau au moins jusqu'aux 1/4 de finale.

Ainsi, la Tête de série numéro 1 peut être placée dans l'un des groupes suivants : A, B, C ou D et la Tête de Série numéro 2 peut être placé dans l'un des groupes suivants : E, F, G ou H.

La tête de série numéro 3 peut être placée dans la même partie du tableau que la tête de série numéro 1 mais pas dans le même groupe. La tête de série numéro 4 peut être placée dans la même partie du tableau que la tête de série numéro 2 mais pas dans le même groupe.

Si l'une des 4 meilleures institutions de l'édition précédente ne souhaite pas participer à cette édition, les équipes ayant obtenu le meilleur classement à sa suite lors de l'édition précédente, admises à participer, obtiendront ces titres de têtes de série, en fonction du classement de l'édition précédente.

3.6 Allocation des matches et des sujets

Pendant le Concours, suivant le format des matches mentionnés dans ce document et en fonction du nombre d'universités participantes, l'attribution des équipes participantes en groupes pour la Phase de Groupes se fait par tirage au sort et est générée par une application, génération de résultats au hasard.

L'attribution des sujets se fait également par tirage au sort. L'ordre des matches est basé sur la répartition des groupes. Le tableau des matchs de la compétition, les thèmes généraux de la compétition et l'ordre du jour des matchs sont communiqués pendant et après la Cérémonie d'Ouverture.

Si les équipes ont un horaire académique conflictuel qui les empêcherait de participer au match, elles doivent en informer l'équipe organisatrice au plus tard 48 heures après avoir reçu l'ordre du jour du match. L'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser le report s'il impacte le prochain tour de table. Tout report, s'il est accepté par l'autre équipe concernée, ne peut être supérieur à 3 jours après la date d'origine.

La Finale du Concours a une date fixe qui ne peut être modifiée sauf circonstances atténuantes.

3.7 Utilisation de documents

Chaque équipe a une totale liberté d'utiliser les documents de leur choix pendant la préparation des matchs du concours.

Pendant les matchs, seuls les supports non-électroniques sont autorisés à l'utilisation pour les membres de l'équipe participante. La lecture sur l'écran de l'ordinateur ou de la tablette est autorisée mais peut être sanctionnée d'une pénalité de 5 points par chacun des juges d'un match pour l'équipe.

3.8 Format de Match

Chaque équipe possède un total de 10 minutes de temps de parole, avec un temps imparti pour chacune des 4 postes de parole. Les équipes sont libres de décider des intervenants. Chaque équipe peut utiliser un maximum de 4 minutes pour la déclaration d'ouverture. A la suite des deux déclarations d'ouverture, le débat (contradictoire) du match peut débuter avec 6 minutes additionnelles allouées à chaque équipe pendant le débat.

- La première intervention de chaque équipe dure 2 minutes pour la première réplique.
- La deuxième intervention de chaque équipe dure 2 minutes pour la deuxième réplique.
- La troisième intervention de chaque équipe dure 2 minutes pour résumer et conclure l'argumentation de l'équipe. Il n'est pas autorisé d'introduire de nouvelles questions ou arguments lors de cette troisième intervention.

	Déclaration d'ouverture	Réponses		Conclusion
Equipe A	L'équipe a 4 minutes pour une déclaration en faveur de l'affirmation	Le 1 ^{er} intervenant a 2 minutes pour présenter l'argument en réponse	Le 2 ^e intervenant a 2 minutes pour répondre et présenter de nouveaux points	Le 3 ^e intervenant a 2 minutes pour répondre et pour résumer les arguments
Equipe B	L'équipe a 4 minutes pour une déclaration contre l'affirmation	Le 1 ^{er} intervenant a 2 minutes pour présenter l'argument en réponse	Le 2 ^e intervenant a 2 minutes pour répondre et présenter de nouveaux points	Le 3 ^e intervenant a 2 minutes pour répondre et pour résumer les arguments

3.9 Le match de la finale

Les juges du match final sont des experts externes (qui peuvent être des experts du sujet). Les juges ne peuvent travailler ou être affiliés à aucune des universités participantes à la finale.

Les juges votent pour le Meilleur Orateur de la finale parmi les équipes participantes à ce dernier match. L'étudiant avec le plus grand nombre de votes est déclaré Meilleur Orateur du concours.

Si le contexte ne permet pas que la finale (et les demi-finales) se passent en présentiel à La Haye, Pays-Bas, cette partie du Concours aura lieu en ligne.

4. Evaluation & Scores

4.1 Critères d'évaluation

Plusieurs éléments seront considérés pour l'appréciation de la performance de chaque match, parmi ceux- ci : l'éloquence, la précision des connaissances (les faits, les dates, les données et les théories), la persuasion, réponses aux questions, la présentation, la présence et le comportement.

Les matchs sont organisés pour évaluer l'argumentation orale de chaque équipe mais aussi leur créativité et l'anticipation des arguments de l'équipe adverse.

Les candidats doivent se rappeler que le concours est une compétition de débat. Pour cette raison, une argumentation parfaite ne veut pas signifier une bonne performance si elle n'a pas été bien présentée. De la même manière, l'éloquence basée sur des arguments faibles ne peut pas constituer une bonne performance.

Lire pendant la prise de parole est autorisé mais une pénalité de points dans le formulaire de notation des juges peut avoir lieu. La lecture peut être remarquée et indiquée oralement par les organisateurs ou par écrit comme avertissement, afin que les juges en prennent compte. La déduction pour lecture est décidée à la discrétion des juges.

4.2 Formulaire de notation

Afin de comparer les résultats entre les matchs et pendant tout le concours, un système d'évaluation et de notation est établi pour évaluer les équipes pendant chaque match. Ce système est basé sur un formulaire de notation.

Le score total maximum pour chaque équipe est de 300 points, 100 points maximum par chacun des trois juges. Les scores déterminent l'équipe vainqueur de chaque match pour donner suite à l'addition des scores donnés par chaque juge d'un match. Les scores attribués par les juges peuvent servir à la détermination des meilleures équipes à la fin de la phase de groupe dans la situation d'une égalité entre deux équipes ayant le même nombre de points au classement.

Pendant la Finale et le Match pour la 3^e place, le nombre de juges peut augmenter à un nombre impair de juges (par exemple, 7, 9 ou 11). Par conséquent, pour ces deux matchs, le score maximum de chaque équipe dépend du nombre de juges.

4.3 Jury

Le jury de chaque match peut être composé de professionnels d'une université (professeurs, maîtres de conférences), d'étudiants doctorants et de professionnels externes dans le réseau des facultés des universités participantes. Pour un match, les juges ne peuvent pas provenir des universités des équipes participantes au match et ne peuvent pas avoir de d'affiliation passée avec celles-ci. Ces juges ne peuvent avoir la nationalité du pays où se trouvent les universités des équipes à un match.

Les juges ne peuvent juger un match s'ils possèdent la nationalité d'un pays dont les institutions représentées par les équipes proviennent.

Le jury d'un match a minimum 3 membres. Les membres peuvent être choisis et contactés par les organisateurs du concours. Les critères pour évaluer la performance des équipes pendant le match par les membres du jury sont ceux listés dans le formulaire de notation.

Les critères d'évaluation des performances des équipes pendant un match, par les membres du jury sont celles listées dans le formulaire de notation.

4.4 Période pour évaluer

Comme souvent les membres du jury et les équipes participantes sont sur des fuseaux horaires différents les juges ont 2 jours de travail pour soumettre les formulaires de notation remplis après que le match a eu lieu.

4.5 Sanctions

Les équipes dont les membres enfreignent ces règles et règlements, ou qui ont lors du Concours un comportement inapproprié (dans les communications avec les organisateurs, pendant les évènements accompagnants, ou pendant les matchs) peuvent être disqualifiées. Ces équipes recevront un avertissement écrit les invitant à corriger leurs actions avant que la disqualification devienne effective.

Les équipes participantes dont les membres, dans l'opinion du Comité de Supervision ou de l'équipe organisatrice, agit de la manière amenant à leur faire perdre ou au Concours une bonne réputation, peut être disqualifiée. Ces équipes recevront un avertissement écrit les invitant à corriger leurs actions avant que la disqualification devienne effective.

4.6 Cas de forfait pour un match

Ne pas se présenter à un match ou ne pas arriver à temps (maximum 15 minutes après que l'hôte a annoncé le début du match) peut résulter à un forfait. L'équipe qui est déclarée forfait peut demander une exemption et que le match soit reprogrammé. Si la raison est considérée comme valide par l'équipe organisatrice, le match peut être reprogrammé à une date ultérieure. Dans ce cas, l'équipe déclarée forfait peut avoir à se conformer à la disponibilité de l'autre équipe qui était présente.

Au moins deux membres de chaque équipe doivent être présent afin qu'un match ait lieu, afin de ne pas déclarer la défaite sans deux ou plus membres présents et la victoire pour l'équipe avec au moins deux membres.

S'il y a une justification raisonnable présentée à l'équipe organisatrice, l'équipe en question peut être excusée d'être absente du match sans lui couper sa place pour le reste du Concours. Cette justification doit être présentée au moins 4 jours avant le match.

Toute équipe qui gagne un match sans avoir joué le match dans la phase de groupe, obtient le score sur 300 points pour ce match, égal au score moyen de tous les matchs joués par l'équipe dans la phase de groupe.

L'équipe qui perd le match sans avoir participé reçoit zéro point. Toute équipe qui refuse d'avoir un match avec une autre équipe pour des raisons extra sportives est disqualifiée de la compétition. Le Concours est une compétition où tout le monde accepte de rencontrer et de parler avec chacun. C'est aussi une compétition qui promeut l'amitié entre les étudiants de différentes parties du monde et entre les instituts de connaissance que sont les institutions d'enseignement supérieur. Elle offre aussi d'autres événements accompagnants le réseautage, c'est pourquoi les équipes doivent toujours être disposées à ce que le dialogue reste ouvert.

4.7 Désaccords and plaintes

Les juges ont pleine autorité, indépendance, souveraineté dans leurs décisions d'attribution de points pour chaque match. Toute plainte contre cette autorité pendant le Concours doit être écrite et envoyée avec des arguments objectifs, clairs et détaillés aux organisateurs et soumis par courriel (coraxfoundation@gmail.com).

La raison de cette procédure est d'informer les organisateurs de difficultés possibles pendant le Concours. Les organisateurs doivent alors notifier le Comité de Supervision. La décision prise par le Comité de Supervision sur un match peut changer uniquement à cause d'une injustice manifeste et exceptionnelle. Il n'y a pas d'exception à cela. Cette décision est finale.

Le Comité de Supervision peut décider, après une délibération avec les juges d'un match, d'autoriser le retour d'une équipe disqualifiée ou éliminée, si le nombre d'équipes participant au tour suivant de la compétition n'est pas suffisant.

4.8 Règles de courtoisie

Le Concours est un évènement où le fair-play est l'esprit général. La collaboration, la discussion, l'entraide dans une équipe doit prévaloir pour les participants et dans la communication entre les équipes, les organisateurs, le Comité de Supervision et avec les juges.

4.9 Connaissance des règles présentes

Participer au Concours inclut l'acceptation complète des règles présentes, le cadre et le développement de l'organisation du Concours.

En entrant dans le Concours, tous les participants donnent leur consentement aux règles contenues dans ce document et à l'autorité de l'équipe organisatrice et que le Comité de Supervision change les règles là où c'est nécessaire pour maintenir l'esprit et la continuité du Concours.

Les participants ont été informés à l'avance que des enregistrements visuels auront lieu pendant le Concours comme partie intégrale du Concours et en participant ils réaffirment leur compréhension que les photos, vidéos, informations et enregistrements des matchs seront collectés pendant le Concours et que ces images et informations peuvent être utilisées par les organisateurs, institutions participantes, et partenaires de l'organisation de la compétition pour des besoins de marketing, d'information publique et d'invitation. Les étudiants participants peuvent demander que leurs noms soient enlevés des enregistrements.

Les organisateurs ont le droit de mentionner les noms des participants du Concours et les documents créés pendant, et/ou en relation avec le Concours (que cela soit les matchs de débat ou les articles) sans donner droit à rémunération ou autre bénéfice pour les étudiants ou leurs universités.

En participant au Concours, les étudiants participants comprennent et consentent à ce que leur travail peut être réutilisé en partie ou totalement uniquement pour la promotion de la compétition. Leurs noms et date de match mais aussi l'affiliation à leur institution peuvent être mentionnés avec le texte dans toute utilisation. Les participants peuvent demander à ce que leur nom et année d'étude soient supprimés de ces documents.

5. Tours en ligne

5.1 Plateformes en ligne

Le concours est une compétition en ligne dans son organisation avec la possibilité d'avoir certains matchs finaux en personne si les conditions d'organisation les rendent possible. Tous les matchs sont diffusés et enregistrés en ligne pour le marketing et les besoins d'information et d'invitation.

Les plateformes en ligne pour la participation active des équipes sont WebEx, Zoom, Skype par ordre de préférence. Les autres plateformes comme Teams, Google Meets ou similaire peuvent être considérées. Le critère de choix pour une plateforme plutôt qu'une autre est la qualité de l'image et du son pendant l'utilisation de la plateforme, l'accès avec une invitation par courriel ou par un lien avec un mot de passe, la stabilité technique pour la diffusion, l'enregistrement et la possibilité de diffuser le contenu sur YouTube (et quand applicable, sur Facebook Live ou Twitch).

Les organisateurs informent toutes les universités participantes de la plateforme ou les plateformes de l'édition de chaque année. Cette notification doit être faite avant le 1er mars.

La plateforme de diffusion en ligne et d'enregistrement est YouTube Live avec la possibilité de considérer des plateformes similaires comme Facebook Live ou Twitch.

5.2 Publicité des sessions

Tous les matchs du concours sont diffusés et enregistrés sur YouTube. Les matchs sont publics et peuvent être visionnés par les universités participantes, les étudiants et les institutions partenaires de celles-ci. Ils peuvent être utilisés pour les besoins de publicité des universités participantes.

Les organisateurs peuvent décider qu'un match ne soit pas diffusé publiquement, avec une justification adéquate approuvée par le comité de supervision, qui pourrait être basé sur des problèmes techniques (comme des problèmes de connexion Internet).

Les annonces par les organisateurs peuvent être faites pour inviter les étudiants, juges, membres de faculté, organisations partenaires, invités et public général, pour visionner les matchs. Les annonces peuvent être relayées par les facultés des universités participantes sur leur propre intranet, leurs comptes de réseaux sociaux, sites internet, et instruments similaires de marketing et communication.

Le public visionnant le match n'a pas la possibilité d'exprimer leur opinion directement aux étudiants pendant le match et d'aucune manière d'influencer le résultat du match.

5.3 Difficultés techniques et problèmes de connexion

Après le début du Concours, et une fois encore avant le début du match, les équipes participants vont être informé à temps du processus du match en ligne, les nécessités techniques et les meilleures pratiques. Alors que la dure du match est de 30 minutes, il est recommandé que tous les participants réservent 60 minutes pour la vérification technique et les potentiels problèmes de connectivité.

Dans le cas où une équipe subit des problèmes techniques avant le début du match, ils doivent informer l'équipe organisatrice immédiatement du problème et du temps estimé que cela peut prendre pour résoudre le problème.

Lorsqu'un problème technique survient pendant une session de match, l'hôte utilise son pouvoir de décision pour suivre la marche à suivre. Cela peut résulter à reporter le match à une date ultérieure ou le même jour.

Les équipes sont responsables d'assurer qu'elles ont accès aux logiciels et aux appareils connectés, incluant une connexion internet stable, qui leur permet de participer au Concours.

6. Récompenses

6.1 Récompenses

Les étudiants participants au concours reçoivent un certificat de participation à l'édition, envoyé par courriel aux universités participantes.

- L'équipe finaliste du concours inter-universitaire reçoit le trophée de finaliste.
- L'équipe vainqueur du concours inter-universitaire reçoit le trophée de vainqueur du concours.
- Le meilleur orateur de la finale reçoit un trophée.

Des récompenses supplémentaires sont possibles, dépendant des sponsors du concours et des récompenses que les universités participantes souhaitent offrir si elles le souhaitent.

6.2 Le Trophée du meilleur orateur ou de la meilleure oratrice

Pendant le match de la finale, les juges choisissent par vote la meilleure oratrice ou le meilleur orateur, parmi les deux équipes finalistes. L'étudiant(e) qui reçoit la majorité des votes est déclaré meilleure oratrice ou meilleur orateur de la finale.

6.3 Crédits académiques

Ce n'est pas le rôle des organisateurs de décider si des crédits académiques doivent être attribués aux étudiants qui participent au concours inter-universitaire ou à la sélection interne. Cette décision appartient uniquement aux universités participantes.

6.4 Divers

Il est demandé aux équipes remportant un trophée de communiquer une adresse postale ou envoyer le trophée au moins une journée avant le match de la finale.

7. Assistance

7.1 Communication

Toutes les correspondances avec les participants et leur université sont faites par courriel avec les organisateurs. Des appels vidéo avec les universités sont aussi possibles. Le public général est informé par le biais d'annonces sur les réseaux sociaux, les sites internet et intranet avant et après les matchs.

Tous les matchs sont diffusés et enregistrés en ligne pour les besoins de marketing, information et invitation.

7.2 Coach ou mentor

Les équipes participantes au concours sont libres de recevoir l'aide de leur faculté pour la préparation de chaque match. Les ateliers et entraînements en rapport avec le cadre et les règles du concours peuvent être organisés et mis à disposition des universités participantes pour les étudiants lors de la sélection interne et avant le concours inter-universitaire. Pendant le concours inter-universitaire et pour la préparation des matchs, les équipes sont encouragées à demander conseil à leurs professeurs, maîtres de conférences, ou une expertise externe à la faculté.

Pour le concours inter-universitaire, il est conseillé que chaque équipe participante possède un coach ou mentor pour l'équipe représentante. Le coach peut coordonner l'aide reçue par les étudiants pendant le concours.

En revanche, pendant le match du concours inter-universitaire (et pendant les matchs amicaux s'ils ont lieu), les équipes ne peuvent pas communiquer avec une personne n'étant pas membre de l'équipe de 2 ou 3 étudiants.

7.3 Réseau de coachs

L'équipe organisatrice peut, en fonction de l'enregistrement à temps par une institution, proposer un coach potentiel de son réseau. Après l'introduction facilitée par l'équipe organisatrice, les équipes et le coach connectés sont ensuite responsables pour les communications et coordinations entre eux.

7.4 Licence interne

Si une institution le demande, l'équipe organisatrice peut approuver une licence pour une sélection interne officiellement reconnue, confirmant que la sélection interne choisie par l'institution participante pour choisir leur équipe est reconnue par la Fondation Corax est que les organisateurs en interne suivent le format officiel du Concours.

Comme la licence est le seul aspect payant du soutien fourni par l'équipe organisatrice, l'équipe organisatrice doit fournir le soutien organisationnel en donnant des thèmes pour la sélection interne qui correspond au besoin curriculaire de chaque institution, coordonner la programmation des matchs en fonction de l'agenda scolaire de l'institution et fournir les documents comme les formulaires d'évaluation, les commentaires sur les tours de matchs ou les manuels appropriés.

7.5 Atelier de Débat

Toutes les institutions participantes recevront une invitation à participer aux ateliers de débat avant le début du Concours. Ces ateliers sont programmés pour se passer au moins 1 mois avant le début officiel de la phase de groupe. Tous les participants recevront une notification de leur programmation.

7.6 Matchs amicaux

Toutes les institutions participantes auront la possibilité de participer à un match amical avant le début du Concours. Ces matchs sont programmés au moins 1 mois avant le début officiel des matchs de groupe. Tous les participants recevront une notification avec les dates possibles pour les matchs de débat.

Les matchs amicaux dépendent de la disponibilité d'au moins 2 équipes qui ont souhaité participer. Si des règles de participation s'y appliquent, les équipes qui souhaitent participer à ces matchs amicaux sont informées à l'avance.

7.7 Possibilité d'être publié (e)

Toutes les équipes participantes recevront la possibilité de soumettre pour publication un article en rapport avec le sujet de débat du match auquel elles ont participé à la suite de l'annonce des résultats du match. Toute soumission n'a aucun effet sur le résultat du match et est entièrement volontaire. S'il y a des conditions particulières à la publication, toutes les équipes seront informées en temps voulu.

8. Informations de contact

Toutes les communications a propos du Concours doivent être envoyées par courriel a l'équipe organisatrice à competitions@coraxfoundation.com.